

COMMUNE DE SAINT MARD DE RENO
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2015

Date de la convocation: 23 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-sept février à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de SAINT MARD DE RENO, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie GUERIN, Maire.

Présents: Mme GUERIN, Maire, Mrs AMPE et COQUEREL Adjoints.

Mmes et Ms ZUNINO, BLAISE, CHARTIER, DELESTANG, CHAILLOU, de LOPPINOT et GAUTIER DESVAUX.

Absente excusée : Mme LAUNAY

Egalement présent : Monsieur le Receveur Municipal, Alain BRILHAULT

Monsieur ZUNINO a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire ouvre la séance, elle remercie les Membres présents, fait part des excuses des absents, donne lecture du procès verbal de la précédente réunion. Aucune observation n'étant formulée, le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité, et, on passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- *Présentation et vote du compte de gestion 2014 (commune et lotissement)*
- *Présentation et vote du compte administratif 2014 (commune et lotissement)*
- *Vote des quatre taxes*
- *Présentation et vote du budget primitif 2015 (commune et lotissement)*
- *Informations et questions diverses.*

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 - COMMUNE :

DELIBÉRATION N° 2015-003

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du compte de Gestion dressé par Monsieur Alain BRILHAULT, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion dressé par Monsieur Alain BRILHAULT, Receveur municipal

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 - LOTISSEMENT :

DELIBÉRATION N° 2015-007

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du compte de Gestion dressé par Monsieur Alain BRILHAULT, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion dressé par Monsieur Alain BRILHAULT, Receveur municipal

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - COMMUNE :

DELIBÉRATION N° 2015-003

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, Madame le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de Monsieur Alain BRILHAULT, Receveur municipal, le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Thierry de LOPPINOT. Le conseil municipal, après en

avoir délibéré et à l'unanimité :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

- résultat reportés	138 654,33
- dépenses de l'exercice	156 851,89
- recettes de l'exercice	191 706,19
- résultat de l'exercice	34 854,30
- résultat de clôture 2014	173 508,63

Section d'investissement :

- résultat de clôture 2013	- 24 097,21
- dépenses de l'exercice	27 729,73
- recettes de l'exercice	34 363,04
- résultat de l'exercice	6 633,31
- résultat de clôture 2014	- 18 463,90

Restes à réaliser :

- Solde	- 36 103,00
---------	-------------

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - LOTISSEMENT :

DELIBÉRATION N° 2015-006

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, Madame le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de Monsieur Alain BRILHAULT, Receveur municipal, le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Thierry de LOPPINOT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

- résultat reportés	0,00
- dépenses de l'exercice	35 896,38
- recettes de l'exercice	35 896,38
- résultat de l'exercice	0,00
- résultat de clôture 2014	0,00

Section d'investissement :

- résultat de clôture 2013	3 263,62
- dépenses de l'exercice	35 896,38
- recettes de l'exercice	32 638,38
- résultat de l'exercice	- 3 258,00
- résultat de clôture 2014	5,62

Restes à réaliser :

- Solde	0,00
---------	------

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

AFFECTATION DU RESULTAT - COMMUNE :

DELIBÉRATION N° 2015-005

Le Conseil Municipal, constatant que le compte Administratif présente :

En section de fonctionnement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2013	138 654,33
- un résultat positif pour l'exercice 2014	34 854,30
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2014	173 508,63

En section d'investissement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2013	- 18 463,90
- un solde des restes à réaliser 2014	- 36 103,00
- soit un besoin de financement de	54 566,90

En section d'investissement de l'exercice 2015 :

- au compte 1068 (recettes)	54 566,90
-----------------------------	-----------

En section de fonctionnement de l'exercice 2015 : 118 941,73

AFFECTATION DU RESULTAT - LOTISSEMENT :

DELIBÉRATION N° 2015-008

Le Conseil Municipal, constatant que le compte Administratif présente :

En section de fonctionnement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2013	0,00
- un résultat positif pour l'exercice 2014	0,00
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2014	0,00

En section d'investissement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2014	5,62
- un solde des restes à réaliser 2014	0,00
- soit un besoin de financement de	0,00

En section d'investissement de l'exercice 2015 :

- au compte 1068 (recettes)	0,00
-----------------------------	------

En section de fonctionnement de l'exercice 2015 : 0,00

VOTE DES QUATRES TAXES :

DELIBÉRATION N° 2015-009

Le Conseil Municipal examine l'imprimé n° 1259 – Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, vote le taux des quatre taxes qui reste inchangé, et s'établit ainsi qu'il suit :

- Taxe d'habitation	6,42 %
- Taxe foncière Bâti	2,58 %
- Taxe foncière non Bâti	13,85 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	7,32 %

Le produit de ces quatre taxes s'élève à **53 261,00 €**

Monsieur le Receveur précise que dans la mesure où les dotations de l'état vont continuer à diminuer, les taux devront évoluer dans les prochaines années.

Le Conseil Municipal prend acte de cette remarque et fera le maximum pour continuer à améliorer la capacité d'autofinancement de la commune.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE :

<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>Dépenses</i>	301 476,00 €
	<i>Recettes</i>	301 476,00 €
<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>Dépenses</i>	89 053,00 €
	<i>Recettes</i>	89 053,00 €

Les travaux et achats inscrits en dépenses en section d'investissement sont les suivants :

- Logiciel	986,00 €
- Enfouissement réseaux « Beauvilliers »	6 890,00 €
- Matériel de bureau et informatique	1 265,00 €
- Travaux de l'église	23 900,00 €
- Achat terrain nu	266,00 €
- Travaux de voirie	12 843,00 €
- Décorations de rue	950,00 €
- Matériel de transport	6 787,00 €

Les recettes attendues sont les suivantes :

- FCTVA	1 631,00 €
- virement de la section fonctionnement	28 856,00 €
- Subvention église	4 000,00 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>Dépenses</i>	35 897,00 €
	<i>Recettes</i>	35 897,00 €
<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>Dépenses</i>	35 903,00 €
	<i>Recettes</i>	35 903,00 €

Constations du stock foncier et des études, il n'y a pas de dépenses réelles engagées pour 2015.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Elections des Conseillers Départementaux : Tenue du bureau de vote :
 - o **Le 22/03/2015 :** De 08h à 12h – AM.GUERIN, E. GAUTIER DESVAUX, L.AMPE
De 12h à 15h – T.de LOPPINOT, F.ZUNINO, N.CHARTIER
De 15h à 18h – C.COQUEREL, M.CHAILLOU, AM.GUERIN
 - o **Le 29/03/2015 :** De 08h à 12h – AM.GUERIN, P.DELESTANG, L.AMPE
De 12h à 15h – T.de LOPPINOT, E.GAUTIER DESVAUX,
V.BLAISE
De 15h à 18h – C.COQUEREL, M.CHAILLOU, N.CHARTIER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30, et les Membres présents ont signé le registre.